

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
GREFFIÈRE QUE :**

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES 2016 DU CONSEIL DE LA VILLE ET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

CONSEIL DE LA VILLE

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge, tenue le 2 novembre 2015, le conseil a adopté, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville qui auront lieu au cours de l'année 2016.

Ainsi, les séances ordinaires du conseil de la Ville de Rivière-Rouge auront lieu :

- le lundi 11 janvier 2016 à 19 h 30
- le lundi 1^{er} février 2016 immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h 30
- le lundi 7 mars 2016 à 19 h 30
- le lundi 4 avril 2016 à 19 h 30
- le lundi 2 mai 2016 immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h 30
- le lundi 6 juin 2016 à 19 h 30
- le lundi 4 juillet 2016 à 19 h 30
- le lundi 1^{er} août 2016 à 19 h 30
- le mardi 6 septembre 2016 à 19 h 30
- le lundi le 3 octobre 2016 à 19 h 30
- le lundi 7 novembre 2016 immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h 30
- le lundi 5 décembre 2016 immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h 30

à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Lorsqu'il y aura une séance extraordinaire du conseil d'agglomération qui est fixée à 19 h 30 la même journée qu'une séance ordinaire du conseil de la Ville, la séance ordinaire du conseil de la Ville débutera immédiatement après la fin de cette séance extraordinaire du conseil d'agglomération.

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Lors de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue le 2 novembre 2015, le conseil a adopté, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires du conseil d'agglomération qui auront lieu au cours de l'année 2016.

Ainsi, les séances ordinaires du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge auront lieu à 19 h 30 :

- le lundi 1^{er} février 2016
- le lundi 2 mai 2016
- le lundi 7 novembre 2016
- le lundi 5 décembre 2016

à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 25^e JOUR DE NOVEMBRE 2015